

CED ACTIVITIES INFO

Édition 1 – Janvier 2014

COUNCIL OF
EUROPEAN DENTISTS



Introduction

Bienvenue dans la 1^{ère} édition du CED Activities Info de 2014 ! La section I fait rapport des activités politiques du Président du CED et des membres du Conseil d'Administration et présente une synthèse du travail des groupes de travail, des groupes de projet du Conseil et du Bureau de Bruxelles. Dans la section II, les associations membres du CED partagent leurs points de vue sur des questions actuelles.

SECTION I – ACTIVITÉS DU CED

PRÉSIDENT DU CED

PROTOCOLE D'ACCORD (PA) ENTRE LE CED ET LE CPME



Le 15 janvier, le président du CED, le Dr Wolfgang Doneus, et la Présidente du Comité Permanent des Médecins Européens (CPME), la Dre Katrín Fjeldsted, ont signé à Bruxelles un [PA](#) afin de réaffirmer l'engagement des deux organisations à coopérer dans le but d'atteindre des soins de santé de haute qualité pour tous les patients de l'Europe.



Les présidents du CED et du CPME

ont convenu que la priorité essentielle de cette année est la résistance antimicrobienne, en s'engageant à promouvoir des pratiques prudentes en matière de prescription, et à mobiliser l'attention sur l'importance de préserver l'efficacité des antibiotiques. Ils ont également convenu de se rencontrer chaque année pour échanger des informations et discuter des problèmes communs à l'ordre du jour de l'UE qui affectent les professions médicales et dentaires. Le PA formalise la longue tradition de collaboration entre les deux organisations.

RÉUNION AVEC LE NOUVEAU CHEF D'UNITÉ À LA DG MARKT

Le 15 janvier, le Président du CED a rencontré le nouveau Chef de l'unité Libre circulation des professions de la DG Marché intérieur, M. Martin Frohn, et son équipe. Le but de cette réunion était de présenter le CED et de souligner l'urgence d'une mise à jour de l'Annexe 5.3.1. de la directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles (DQP), qui remonte à 1978. Le Président du CED réaffirme le soutien de la profession à l'introduction des compétences dans l'Annexe 5.3.1, en soulignant que le CED et l'Association for Dental Education in Europe (ADEE) ont travaillé à la préparation d'une résolution commune sur les compétences des praticiens de l'art dentaire et que les deux organisations entendent conti-

nuer à coopérer en développant une position commune sur la liste de sujets pour l'Annexe 5.3.1. À la réunion a également participé la Chargée des politiques du CED, Sara Roda.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CED

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 NOVEMBRE

Les représentants des organisations de membres et d'observateurs du CED se sont réunis à Bruxelles le 22 novembre 2013 pour l'Assemblée générale semestrielle. Lors de l'assemblée plénière, les membres du CED ont adopté à l'unanimité une [position sur la Convention de Minamata sur l'amalgame dentaire](#) et deux résolutions : [Résolution sur la gestion environnementale des matériaux dentaires : pratique responsable : mise à jour 2013](#) et [Résolution sur l'amalgame dentaire : mise à jour 2013](#).

Les membres du CED ont également approuvé à l'unanimité la demande d'adhésion de la **Croatie** en tant que **membre à part entière du CED**.

Les membres du CED ont salué l'adoption finale de la DQP amendée par le Conseil européen le 15 novembre 2013. Les points principaux en ce qui concerne la profession dentaire comprennent i) une formation de base de praticien de l'art dentaire comprenant au moins



cinq années d'études, qui peuvent également être exprimées en un nombre de crédits ECTS équivalents et doit consister en au moins 5000 heures d'enseignement théoriques et pratiques à temps plein, ii) la possibilité pour les États membres de refuser l'accès partiel à la profession pour des raisons de santé publique, iii) l'obligation pour les autorités compétentes d'un État membre d'informer, via un mécanisme d'alertes spécifique, aux autorités compétentes de tous les autres États membres l'identité des professionnels qui ne seraient plus autorisés à pratiquer suite à une action disciplinaire ou à une condamnation pénale et iv) la possibilité, pour les autorités compétentes des États membres, d'effectuer des contrôles du niveau linguistique afin de vérifier que les professionnels possèdent les compétences linguistiques nécessaires.

ÉLECTIONS DU CONSEIL



Les membres du Conseil (de gauche à droite) : Dr Landi, Dr L'Herron, Dr Sanderson, Dr Tolmeijer, Dr Doneus, Prof. Dr Sharkov et Dr Grönroos (le Dr Engel est absent).

Au cours de l'Assemblée générale de novembre 2013, **les membres du CED ont élu quatre membres du Conseil d'administration du CED**, réalisant la Dre Susie Sanderson (Royaume-Uni) en tant que Trésorière et en élisant le Dr Peter Engel (Allemagne), la Dre Pirkko Grönroos (Finlande) et le Dr Roland L'Herron (France) pour un nouveau mandat de trois ans. Ceux-ci viennent rejoindre les actuels Président, le Dr Wolfgang Doneus (Autriche), Vice-président, le Dr Marco Landi (Italie) et autres membres, le Prof. Dr Nikolai Sharkov (Bulgarie) et le Dr Alexander Tolmeijer (Pays-Bas).

GROUPES DE TRAVAIL DU CED (GT)

GT AMALGAME ET AUTRES MATÉRIAUX DE RESTAURATION

Le 29 janvier, la Commission a lancé une [consultation publique sur la sécurité d'utilisation du bisphénol A dans les dispositifs médicaux](#). Le GT Amalgame et le GT Dispositifs médicaux se penchent actuellement sur l'[avis préliminaire du SCENIHR](#) et la pertinence d'une réponse du CED à la consultation. Cette dernière est ouverte jusqu'au 26 mars.

GT FORMATION ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Le 20 décembre 2013, le **GT s'est réuni en vidéoconférence afin de discuter d'un questionnaire à l'échelle européenne sur le développement professionnel continu (CPD) et d'y fournir certaines réponses**. Ce questionnaire était préparé par un consortium dirigé par le CPME [dont le CED est l'un des partenaires, ainsi que l'EFN (European Federation of Nurses Associations), la FMA (European Midwives Association), l'EPHA (European Public Health Alliance) et le Groupe Pharmaceutique de l'Union Européenne (GPUE)], chargé par la Commission européenne de procéder à un [examen et à un recensement du développement professionnel continu et de la formation permanente des professionnels de la santé dans l'UE](#).



M. Balazs Lengyel (DG SANCO, Commission européenne) avec le Président du CED lors de l'Assemblée générale du 22 novembre 2013, présentant l'appel d'offre relatif au CPD.

La réunion inaugurale du consortium, à laquelle a participé Nina Bernot, Directrice du Bureau du CED, a eu lieu le 16 octobre 2013 au Luxembourg. Le GT a également discuté de **la demande de l'Association européenne des pharmaciens hospitaliers de coopérer à la reconnaissance des spécialités par le biais de principes communs en matière de formation**. Le GT a fixé sa réunion suivante par vidéoconférence au 7 février 2014, afin de poursuivre la discussion de ces questions et d'autres questions liées à la formation et aux qualifications professionnelles.

GT ESANTE

Le GT eSanté s'est réuni le 18 octobre 2013 à Amsterdam et le 20 janvier à Bruxelles. Les membres du GT ont discuté du projet de résolution du CED sur les évaluations en ligne des chirurgiens-dentistes, de la contribution du CED au groupe d'intérêt dentaire de l'IHTSDO (International Health Terminology Standards Development Organisation) et au groupe des parties prenantes en matière de santé en ligne (eHealth Stakeholder Group), ainsi que de la situation actuelle de la proposition de règlement général sur la protection des données. Lors de la réunion du 18 octobre, le GT a également eu l'occasion de participer à un **atelier organisé par l'Association dentaire néerlandaise (NMT) sur les codes et la terminologie diagnostique dentaire et leurs avantages pour la santé bucco-dentaire**. L'une des conférences était consacrée à l'étude des EZCodes (développés en 2009 par un groupe de recherche en matière de terminologie diagnostique dirigé par le Dr Kalenderian de l'Université de Harvard) et au Dutch Dental Standard. Lors de la réunion du 20 janvier 2014, le GT a rencontré le président du groupe de travail eSanté du CPME, le Dr Konstanty Radziwill, afin de discuter des domaines possibles de coopération entre les deux organi-

sations dans le secteur de l'eSanté. Le GT A fix2 sa prochaine réunion au 6 mars 2014.

GT DISPOSITIFS MÉDICAUX

Le 10 décembre 2013, Aleksandra Sanak, Chargée des politiques du CED, a participé à la conférence « Improving Quality and Safety of Healthcare : the Role of European Service Standards », organisée par le Comité européen de normalisation (CEN-CENELEC). Lors de cette conférence ont été présentés des exposés sur le travail de normalisation dans le cadre des services de soins de santé, le contexte politique européen, le système de normalisation européen et quelques exemples du travail de normalisation dans les services de soins de santé, tant au niveau européen que national. La Commission européenne a également présenté le [Programme de travail annuel de l'Union pour la normalisation européenne](#), qui prévoit une étude de faisabilité visant à identifier les normes internationales et nationales actuelles, à analyser les besoins et à définir des normes susceptibles d'être développées.

Le 16 janvier 2014, Aleksandra Sanak, Chargée des politiques du CED, a participé à la réunion du [Medical Devices Expert Group](#) à Bruxelles. Pendant cette réunion ont été examinées diverses questions et initiatives législatives ainsi que les activités principales des groupes de travail du MDEG.

GT SÉCURITÉ DES PATIENTS

Le 4 novembre 2013, Aleksandra Sanak, Chargée des politiques du CED, a participé à la **réunion du groupe de travail Sécurité des patients et qualité des soins (Patient Safety and Quality of Care Working Group, PSQCWG) dirigé par la Commission européenne.** Les participants ont discuté les activités des sous-groupes sur les systèmes de communication et d'apprentissage et sur les études et la formation des professionnels de la santé. La

Commission européenne a présenté les phases préparatoires du 2^{ème} rapport sur la mise en œuvre de la recommandation 2009/ C151/01 du Conseil. Une de ces phases consiste en une [consultation publique sur la sécurité des patients et la qualité des soins](#), lancée par la Commission et ouverte jusqu'au 28 février 2014. Le GT Sécurité des patients du CED préparera une réponse pour le compte du CED.

La Chargée des politiques du CED, Aleksandra Sanak, a représenté le CED lors de la **3^{ème} réunion de coordination des parties prenantes engagées dans l'action commune sur la sécurité des patients et la qualité des soins (PaSQ), qui a eu lieu les 17-18 octobre 2013 à Paris.** Le CED participe à l'action commune en tant que partenaire associé dans la phase de travaux portant sur l'identification, l'évaluation et le partage des meilleures pratiques cliniques au niveau clinique local auquel interagissent patients et professionnels de la santé (WP4). Le président du WP4 a fait rapport des progrès réalisés dans les tâches accomplies et a présenté les prochaines étapes conduisant au rapport final du WP4.

Le 29 janvier 2014, Aleksandra Sanak a participé pour le compte du CED à la **réunion de la PaSQ du WP4 à Budapest.** Le but de la réunion était d'obtenir une vue d'ensemble des données sur les pratiques de sécurité des patients et de discuter de la prochaine session de collecte, analyse et diffusion des données. A également été présenté un document que le WP7 (Durabilité du réseau) prépare sur les activités postérieures à la PaSQ.

Depuis le 21 janvier 2014, la base de données des bonnes pratiques en matière de sécurité des patients (PSP) et de qualité des soins (GOP) est accessible dans la partie publique du [site Web de la PaSQ](#). De nombreuses pratiques présentées par les membres du

CED et par nos partenaires ont été reprises dans la base de données. Nous vous remercions pour vos contributions !

La PaSQ est financée par l'Union européenne, dans le cadre du programme de santé, et le CED est un partenaire associé.

GROUPES DE PROJET DU CONSEIL (GPC) DU CED

GPC ANTIBIOTIQUES EN MÉDECINE DENTAIRE

Le 15 novembre 2013, la Chargée des politiques du CED, Sara Roda, a participé à Bruxelles à un [événement des parties prenantes au niveau européen marquant la 6^{ème} édition de la journée européenne d'information sur les antibiotiques \(EAAD\)](#). L'EEAD est une initiative européenne annuelle en matière de santé qui se déroule le 18 novembre afin de faire circuler le message de la menace que la résistance aux antibiotiques représente pour la santé publique, et de la nécessité d'une utilisation prudente des antibiotiques. À cette fin, la Commission a publié le même jour l'[Étude Eurobaromètre 2013 sur la résistance aux antimicrobiens](#) et les données les plus récentes de l'[European Centre for Disease Prevention and Control \(ECDC\) sur la résistance aux antimicrobiens dans les pays de l'UE et de l'EEE](#).



A European Health Initiative 

Le 11 décembre 2013, la Chargée des politiques du CED, Sara Roda, a participé à une **Conférence conjointe sur la résistance aux antimicrobiens** organisée par la Commission à Bruxelles. La conférence avait pour objectif d'effectuer une révision à mi-parcours du [plan](#)

[d'action de la Commission pour combattre les menaces croissantes de la résistance aux antimicrobiens.](#)

Avant la conférence, la Commission avait demandé à chaque participant de remplir un questionnaire, dont les résultats ont permis de formuler les conclusions de la conférence. **La réponse du CED, préparée par le GPC Antibiotiques, était centrée sur les défis pour les parties prenantes.** Elle souligne que l'obstacle principal en dentisterie est l'absence de lignes directrices cohérentes en matière de prescription des antibiotiques. Pour ce qui est du rôle des parties prenantes, le CED a encouragé i) le développement et l'application de lignes directrices fondées sur les preuves et cohérentes, et souligné la nécessité d'obtenir le soutien des autres parties prenantes ; ii) la collaboration avec d'autres professions en vue de développer du matériel d'information aux patients ; iii) la sensibilisation individuelle des patients quant à la bonne utilisation des antibiotiques ; et iv) le soutien aux initiatives de sensibilisation et leur promotion. Lors de la conférence, le **CED, le CPME et la Federation of Veterinarians of Europe (Fédération des Vétérinaires d'Europe, FVE) se sont alliés pour publier une [brochure à l'utilisation responsable des antibiotiques.](#)**

GPC PROFESSIONS LIBÉRALES

Le 16 octobre 2013, Florian Lemor (BZÄK), Alfred Büttner (BZÄK) et Aleksandra Sanak ont participé à l'**audition publique « Les professions libérales en Europe – Défis et opportunités », organisée par le groupe PPE au Parlement européen.** Les participants ont discuté des caractéristiques et des réalisations des professions libérales, de l'impact de la législation sur le Marché unique, du cadre réglementaire et des piliers essentiels pour l'exécution des services des professions libérales, ainsi que de leur contribu-

tion au Marché unique.

GPC MARCHÉ INTÉRIEUR

Le 7 novembre 2013, le **GPC Marché intérieur et le GPC Professions libérales se sont réunis en ligne** afin de discuter de la [Communication de la Commission sur l'évaluation des réglementations nationales en matière d'accès aux professions](#) et de l'impact que cette évaluation et l'exercice de la transparence par les États membres auraient sur le secteur des soins de santé, en particulier en dentisterie. Le CED voit cette initiative avec une certaine inquiétude, si la voie choisie par les États membres est celle d'une déréglementation de la profession et de la suppression des exigences essentielles qui ont été fixées afin de protéger la santé publique et les patients.

BUREAU DE BRUXELLES DU CED

ÉTAT DE LA SANTÉ EN EUROPE

Le 28 novembre 2013, Aleksandra Sanak a participé à l'événement « **State of Europe's Healthcare** » (**La situation des soins de santé en Europe**). Lors de l'événement, l'Euro Health Consumer Index (EHCI) 2013 a été présenté. L'EHCI, qui compare les systèmes de soins de santé en Europe, est déterminé en utilisant une combinaison de statistiques publiques, de sondages auprès des patients et de recherche indépendante menée par l'ONG suédoise NGO Health Consumer Powerhouse (HCP). Il utilise 48 indicateurs, tels que les droits et l'information des patients, l'accessibilité, la prévention et les résultats. Le rapport complet et l'EHCI 2013 sont disponibles [ici](#).

RÉMÉDIER AUX INÉGALITÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ : 2014 ET AU-DELÀ

Le 23 janvier 2014, Aleksandra Sanak a assisté à la conférence « **Ad-**

ressing health inequalities : 2014 and beyond », qui a clôturé l'[Action commune sur les inégalités en matière de santé 'Equity Action'](#), à laquelle ont participé l'UE et les États membres. L'Equity Action a travaillé à renforcer l'efficacité de la politique et des actions stratégiques visant à réduire les inégalités en matière de santé aux niveaux européen, régional et national. Les résultats de l'action commune ont été présentés lors de la conférence. Les participants ont également discuté des opportunités et des priorités d'action.

SECTION II - CONTRIBUTIONS DES ASSOCIATIONS MEMBRES DU CED

LA 9^{ÈME} JOURNÉE EUROPÉENNE DE LA BZÄK

La 9^{ème} Journée européenne de la BZÄK à la lumière des élections européennes 2014 – Positionnement en temps de crise

La 9^{ème} Journée européenne de la Bundeszahnärztekammer aura lieu le 9 avril 2014 dans l'ancien théâtre anatomique de l'école vétérinaire de l'Université Humboldt de Berlin. L'événement mettra l'accent sur les futures élections européennes. Fin mai 2014, les citoyens européens seront appelés à décider de la composition du Parlement européen pour les cinq prochaines années. Avec l'impact des actuelles crises économique et de l'euro, nous nous penchons pour la première fois sur un sujet paneuropéen, qui contient des éléments « explosifs » considérables.

De plus, dans les années à venir, d'importantes politiques européennes en matière de santé et de marché intérieur devront être envisagées. En même temps, il faudra garder à l'esprit la possibilité d'une révision de la directive sur les services, étant données ses conséquences possibles pour les professions du secteur de la santé. En outre, la Commission européenne

se concentre actuellement sur les professions réglementées et leurs organismes d'autogestion. Dans le cadre de la 9^{ème} Journée européenne de la BZÄK, des débats politiques auront lieu avec les candidats des partis politiques en lice pour les élections au sujet de leurs objectifs politiques européens.

Contribution de la Bundeszahnärztekammer

Les membres du CED désirant de plus amples informations sur les sujets traités dans le bulletin peuvent s'adresser à :
ced@eudental.eu